Droit des usagers en fin de vie

Prise en soin des personnes en situation de fin de vie, bénéficiez d'un regard croisé juridique et expertise terrain de l'équipe mobile de soins palliatifs.

PRÉ REQUIS

- L'établissement a, dans ses orientations stratégiques, la volonté d'accompagner, dans sa structure, les patients jusqu'à la fin de leur vie
- Intervention possible d'un membre de l'équipe de soins palliatifs

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les obligations règlementaires en matière de désignation d'une personne de confiance, de directives anticipées et de l'ensemble des droits de la personne en fin de vie
- Identifier les bonnes pratiques émanant de la société française de soins palliatifs
- Savoir-faire appel le cas échéant à l'EMSP pour bénéficier de son expertise

Le programme souhaite favoriser une participation pluri-professionnelle.

RÉSULTATS ATTENDUS POUR L'USAGER

- Informer directement les usagers et leurs proches sur leurs droits
- Permettre aux usagers d'exprimer leurs souhaits relatifs à leur fin de vie
- Améliorer la prise en soins des personnes en fin de vie

SECTEUR : Sanitaire

THÉMATIQUE : Droits des usagers

MÉTHODE : Formation

CHARGÉE DE MISSION

Clarisse THIAW-SAMBOU

MODALITÉ :

- Sur site, à la demande (minimum 8 professionnels et maximum 12 professionnels)

DURÉE :

3 h

MODE D'ÉVALUATION :

- Questionnaire avant/après
- Satisfaction

PUBLIC VISÉ

Médecins, paramédicaux, cadres, aides-soignants, psychologues, aides médico-psychologiques, personnel administratif chargé de l'accueil des patients et des familles.

CONTENU

La formation est adaptée aux besoins de l'établissement :

- La personne de confiance
- Les directives anticipées
- La procédure collégiale
- Droit à être soulagé : Sédation profonde continue maintenue jusqu'au Décès
- Droit à un accompagnement…
- Aide à mourir

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apport théorique
- Analyse de cas, réflexion sur les pratiques et le positionnement des professionnels face à des patients en fin de vie
- Partage d'expérience
- Questions – Réponses

DOCUMENTS MIS À DISPOSITION

- Synthèse de formation
- Extraits des codes

CONTACT :

Contacter le chargé de mission pour planifier votre formation.

ACCESSIBILITÉ :

Contacter notre référente handicap pour prévoir les aménagements nécessaires le cas échéant en fonction du handicap concerné.

AYOUL Sylviane
06 60 92 45 91
requa-dijon@requa.fr